

GO citoyenneté

Ce qui est important pour nous

novembre 2025

2 points au préalable :

1. Pour GO citoyenneté, l'ensemble des politiques publiques doivent être placées sous la triple ambition des transitions environnementales, des justices sociales et de l'ouverture démocratique.
2. Toutes les actions ne sont pas à structurer lors de la campagne, il s'agit plutôt d'orientations fortes qui demeureront, tout au long du mandat, une ligne conductrice. Certains projets et politiques publiques pouvant être construits et réorientés avec les citoyens et les impératifs du moment.

Nous n'abordons pas ici l'ensemble des compétences communales, mais quelques points qui sont pour nous importants.

La démocratie locale : il est parfois aussi, voire plus important, de prendre soin du processus que du résultat.

- Toute personne, collectif ou association doit pouvoir s'exprimer dans un temps, un espace et/ou une forme adaptée, sur les sujets qui la touche. La commune et la métropole doivent assurer une traçabilité des expressions et un retour en expliquant ce qui peut être pris en compte ou non et pourquoi (reddition des comptes).
- Respecter les expressions citoyennes, comme sur le lac baignable de la Villeneuve et lancer ici une nouvelle réflexion ouverte avec les habitants.
- La commune et la métropole doivent proposer des espaces d'expressions, de dialogues, et d'engagements à la hauteur de la diversité des souhaits et engagements possibles (tiers, lieux, communs, démocratie du faire, d'interpellation, délibérative...).
- La commune et la métropole doivent ouvrir des espaces de co-construction des décisions (ex : assemblée populaire avec tirage au sort, sur des questions émanant des citoyens, donnant lieu *in fine* à une délibération).
- Réfléchir à l'évolution du budget participatif en allant notamment vers une participation au budget (convention citoyenne ou assemblée citoyenne sur el budget).
- Il nous semble important d'avoir une réflexion sur le rôle des Unions de quartier et des conseils citoyens indépendants afin de garantir leur autonomie.

La démocratie interne : le respect des minorités est la première image de la démocratie locale

- Il est important que chaque groupe composant la majorité municipale puisse avoir son propre groupe, ce qui permet une diversité d'expressions et une transparence vis-à-vis des électeurs, tout en étant solidaire. Cela fonctionne très bien dans de nombreuses communes.
- Le respect des minorités et des oppositions est essentiel à la fois dans le pilotage des commissions et différentes structures municipales et para municipales.
- Le respect de la charte *anticor* doit guider la municipalité tout au long du mandat.
- Nous continuons à souligner l'importance d'avoir des mandats limités dans le temps et dans l'espace, en répartissant les responsabilités.

- De plus, un travail plus horizontal entre élu.es et avec les services est à mettre en place.

Les finances locales : trouver le juste équilibre entre services publics et impôts locaux, dans un souci de justice sociale

- Les grenobloises et grenoblois paient une taxe foncière très importante. Il est impératif de s'engager à ne pas augmenter les impôts pendant le mandat et de revenir vers les électeurs si les circonstances économiques (baisse drastique de dotation de l'Etat par exemple) venaient à réduire fortement les recettes de la commune et imposaient de revoir cette politique.
- Il peut être intéressant de travailler à sur différents scénarios ; ce pourrait être l'objet d'une convention citoyenne qui travaillerait sur des propositions d'orientations budgétaires intégrant une nécessaire frugalité.
- Construire un budget orienté équité sociale, impact environnemental et ouvertures démocratique : mettre en place des indicateurs budgétaires sur ces trois axes.

L'intercommunalité : il s'agit de ne pas opposer petites et communes et ville centre, l'ensemble des 49 communes doivent pouvoir construire un chemin pour renforcer les politiques métropolitaines

- Lors de la campagne, il est nécessaire d'indiquer les orientations pour la métropole : car les grandes politiques publiques comme l'eau, l'air, les mobilités, l'énergie, les déchets... se travaillent à cette échelle. La métropole peut permettre de renforcer les orientations liant environnement, social et démocratie à l'échelle du territoire des 49 communes.
- La gouvernance de la métropole ne doit pas nécessairement revenir à la ville centre compte tenu de la configuration particulière de notre métropole, mais ne peut pas se faire sans aussi.
- Il serait intéressant de réfléchir à une alternance au niveau de la présidence entre la ville centre et les autres communes.

La vie associative : vaut-il mieux reprendre en régie directe et être sûr que les orientations sont celles de la municipalité, ou engager des discussions pour tenter de trouver des espaces de médiation avec des associations ?

- Organiser une commission extra-municipale de suivi des subventions aux associations avec des critères objectifs et transparents, avec une approche pluriannuelle.
- Mettre en place un circuit simple pour financer des petites associations et petits projets.

Les quartiers : chacun a sa part dans la vitalité des quartiers : ville, associations, collectifs, habitants...

- Reconnaître le rôle et la place des unions de quartier et identifier, avec elles, leur rôle d'animation et de lien pour renforcer le budget participatif par exemple avec, en parallèle d'une gouvernance démocratique et fluide pour accueillir de nouvelles personnes au sein des UQ.
- Relancer une réflexion sur les maisons de quartier, leur place dans le quartier et leur rôle avec les associations de chaque secteur notamment (ex : la place des maisons de quartier dans l'accès aux droits et à la lutte contre le non recours, mais aussi l'isolement des personnes âgées...).

L'école et le périscolaire : c'est une compétence clé de la ville qui nécessite de se préoccuper de l'environnement des écoles, des rythmes scolaires, des activités périscolaires, du bien-être des enfants, des enseignants, des personnels avec un souci d'équité sociale fort.

- Les places aux enfants apaisent les abords des écoles, leur déploiement doit être poursuivi en concertation avec les habitants et professionnels.

- L'entretien des écoles doit se faire à plusieurs niveaux : palier les urgences et mener de grands plans de rénovations, en concertation avec toutes les personnes concernées. Il faut poursuivre la rénovation des écoles à tous les niveaux pour assurer des conditions d'apprentissage des enfants, de travail des enseignants et des personnels.
- Les temps d'apprentissage des enfants doivent s'appuyer sur les travaux des chronobiologistes qui nous disent que les matins sont plus propices à l'apprentissage et donc conserver les 5 matinées ; une réflexion pourraient être engagée avec l'Education nationale et les enseignants, pour augmenter ce temps d'apprentissage le matin et le diminuer les après-midis.
- S'appuyer sur les acteurs de l'éducation et du périscolaire pour renforcer la réussite éducative pour toutes et tous et dans tous les quartiers.
- Les activités périscolaires doivent être au même niveau dans toutes les écoles de la ville tout en laissant une certaine autonomie aux animateurs. Un dialogue avec les acteurs de l'éducation populaire, les enseignants et les familles doit être engagé pour avoir une politique de soutien éducatif forte et claire pour les familles. Le conseil du périscolaire mis en place durant ce mandat doit inclure les enseignants et son rôle mis en avant.
- Les tarifs des activités périscolaires et de la pause méridienne sont progressifs au quotient familial. Ce système bien plus équitable qu'une gratuité (qui favorise forcément les familles à fort revenu) doit être maintenu, quitte à le réajuster pour améliorer encore plus l'équité d'accès aux services. Une réflexion sur les petits déjeuners pourrait être menée.
- Les revendications des personnels doivent être écoutées et les animateurs périscolaires mieux formés et si possible stabilisés.

Les espaces publics et les aménagements : la végétalisation et de l'eau dans la ville sont essentiels, la réduction de la place de la voiture aussi.

- Il est impératif de construire des espaces de dialogue pour écouter les points de vue, parfois donner les moyens d'expertises complémentaire et construire collectivement les projets d'amélioration des espaces publics qui doivent être plus sécurisés pour l'ensemble de la population.
- Continuer à végétaliser les espaces publics et proposer des espaces pour tous les âges
- Renforcer la réflexion sur les équipements et bâtiments libres

La sécurité : la ville doit prendre sa part pour que les habitants se sentent en sécurité

- GO citoyenneté n'est pas favorable à l'armement de la police municipale, pensant que d'autres actions doivent être mise en place prioritairement ; comme le déploiement de la police de proximité et le renforcement de la police municipale ; mais réfléchir au développement de la vidéo protection.
- Renforcer la présence des éducateurs de rues dans les quartiers.

La santé : Selon l'OMS, la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

- L'alimentation, l'eau, la qualité de l'air, l'accès aux services de base et notamment de santé doivent faire partie des axes à renforcer pour le prochain mandat (des actions sont à souligner : renforcement du bio dans les cantines, sécurité alimentaire, mutuelle municipale...)
- Travailler avec les différents acteurs et association pour continuer à œuvrer à la qualité alimentaire pour toutes et tous

- Travailler au développement des centres de santé privés, associatifs ou communaux
- Mettre en place une réflexion avec les acteurs spécialisés sur l'accompagnement à la santé mentale et sa prise en charge
- Soutenir et déployer la sécurité sociale de l'alimentation actuellement expérimentée

Le logement : continuer à diversifier le logement tout en renforçant les aides aux rénovations (passoires thermiques)

- La métropole doit fortement inciter les 49 communes (et pas uniquement Grenoble) dont certaines sont bien en dessous de la loi et éviter de concentrer les logements sociaux dans quelques quartiers et communes
- Soutenir l'expérimentation « logement d'abord »
- Soutenir la mise en place de l'assurance habitation pour les locataires (sous plafond de ressources)

Les commerces : entre l'e commerce, les changements de comportement et les centres commerciaux, les commerces de centre-ville sont en difficulté et Grenoble n'est pas épargné, loin de là.

- Travailler sur « la ville la nuit » : recueil des besoins et questions, tables ronde et charte.
- Soutenir les filières de réemplois et les artisans et commerces de produits locaux
- Travailler sur la baisse des baux commerciaux et le plafonnement des loyers des commerces du centre-ville

Les mobilités : Entre le besoin de laisser sa voiture en utilisant le vélo et les TC et le besoin d'investissements pour les mobilités, la tension existe.

- Réfléchir à la gratuité des transports sur certains temps, sans se précipiter en organisant une convention citoyenne sur la tarification sociale et la gratuité des transports.
- Renforcer la logistique décarbonnée (le dernier km) et soutenir les personnes qui travaillent dans ces domaines
- Continuer à accompagner le développement des mobilités douce (vélo et marche) et l'apprentissage du vélo pour toutes et tous ; continuer à déployer l'autopartage dans tous les quartiers.